

Initiatives ministérielles

M. John Manley (Ottawa-Sud): Tout d'abord, je trouve incroyable que les néo-démocrates essaient de me faire taire au moment où je veux exprimer les objections que je ressens très vivement à l'égard de la taxe sur les produits et services.

Je tiens à dire que j'ai parcouru tout le Canada avec le député de Yorkton—Melville.

M. Rodriguez: Règlement!

M. le Président: Le député de Nickel Belt invoque le Règlement.

M. Rodriguez: J'invoque le Règlement, monsieur le Président, parce qu'il est bien connu que la pratique et la règle ici veulent qu'un député ne puisse commenter un vote. Je crois en effet que le député critique un vote qui a été décisif et qui s'est déroulé comme il se doit.

M. Waddell: Au sujet du même rappel au Règlement, monsieur le Président, mon collègue a raison.

De même, le NPD n'essayait pas de faire taire le député. Nous essayons de faire entendre un autre député, un député qui s'oppose à la TPS au lieu d'un député qui soit en faveur de la TPS. Voilà ce que nous essayons de faire. Nous ne sommes pas comme les libéraux.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député d'Ottawa-Sud a la parole pour participer au débat.

M. Manley: Monsieur le Président, leur faillite intellectuelle ne le cède qu'à leur arrogance.

Des voix: Bravo!

M. Manley: J'interviens non pas pour parler de ce parti croupion gauchiste, de ce qui reste de ce groupe qui sombre dans l'insignifiance. J'interviens pour parler du gouvernement et de ce qu'il fait aux Canadiens avec cette taxe rétrograde.

J'ai une question que je voudrais poser aux ministériels qui sont ici. Qui est-ce qui commande en face? Hier, les sondages nous ont appris que non seulement la plupart des Canadiens sont contre la TPS, que non seulement des Canadiens de toutes les régions du pays sont contre, mais aussi que 56 p. 100 des répondants qui se disent partisans des conservateurs s'y opposent eux aussi. Qui est-ce donc qui commande en face? Qui est-ce qui écoute?

J'ai ma petite idée là-dessus. Nous savons combien le gouvernement aime le modèle de l'entreprise. Nous savons qu'il voit dans le secteur privé un modèle applicable partout. Le premier ministre croit sans doute que le gouvernement canadien est une entreprise comme l'Iron Ore. Il se prend pour le président du conseil d'administration d'une grande entreprise.

Nous savons tous que les entreprises, les plus grandes en particulier, sont divisées en plusieurs groupes, soit les finances, la production, les relations humaines, etc. Ce qui s'est produit dans le conseil dirigé par le premier ministre, c'est que le groupe des finances mène le jeu, au détriment du groupe des relations humaines, qui est mis à l'écart.

Cette grande entreprise qu'est le gouvernement du Canada n'a d'oreilles que pour ceux qui tiennent les cordons de la bourse et ne se préoccupe guère du sort de la population. Voilà ce qui ne va pas. Le gouvernement du pays ne se soucie pas de la population. Il n'écoute que les économistes qui disent: «Eh bien, nous avons conçu un plan de réforme de l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants, cette taxe que nous voulions changer depuis si longtemps. Le régime que nous proposons est beaucoup plus simple, sur le papier à tout le moins. En théorie, comme le montrent de savants tableaux, graphiques et diapositives, le projet est formidable.» Mais personne ne demande aux gens de quelle façon la taxe influera sur eux. Ils n'ont confiance que dans ces chiffres.

Alors, qui tient les rênes? Qui écoute la population du Canada? Qui écoute les conservateurs du Canada? Pas leurs députés, en tout cas.

Le gouvernement doit se demander, avant d'aller plus loin avec cette taxe, s'il lui reste de la crédibilité et s'il reste suffisamment de crédibilité au ministre des Finances pour mettre cette taxe en vigueur.

Un grave problème se pose pour la population et pour le gouvernement. Qu'arrivera-t-il si une révolte fiscale massive est déclenchée? Que fera le gouvernement lorsque la population dira enfin: «Trop, c'est trop. Nous ne payons plus nos impôts»? Que va-t-il faire? À moins que le gouvernement et son ministre des Finances n'aient assez de crédibilité pour mettre cette taxe en vigueur, ils l'appliqueront à leurs risques et périls et aux risques et périls de l'ordre au Canada.